



Un aigle royal tué à Champagny-en-Vanoise

L'autopsie de la dépouille d'un aigle royal adulte, découverte le 27 novembre dans la haute vallée de Champagny (la Vélière), vient de révéler la présence de grenaille de plomb à l'origine de la mort de l'oiseau.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Savoie et le Parc national de la Vanoise condamnent vigoureusement cet acte irresponsable dont il paraît difficile de concevoir qu'il puisse encore être perpétré aujourd'hui. Tous les rapaces diurnes et nocturnes sont protégés en France depuis 30 ans : loi de 1979 et décret d'application de 1981.

Blason de la Tarentaise, frappé d'un aigle d'argent, et de Val d'Isère récemment investi dans l'opération « Save your logo », l'aigle royal demeure l'une des espèces emblématiques de la faune alpine.

Bien que ses effectifs semblent en progression avec une trentaine de couples territoriaux connus et suivis en Vanoise par les agents du Parc national et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'espèce demeure très fragile au regard de son faible succès reproducteur, en moyenne 0,5 aiglons par an et par couple.

De plus, sa longue période de reproduction, de mars à fin juillet, l'expose à des perturbations telles que le survol des aéronefs motorisés ou non, ou bien encore la pratique de l'escalade à proximité immédiate d'une aire occupée. Le Parc s'attache avec les associations concernées à en préserver la quiétude. Les câbles aériens constituent aussi des dangers avérés que le Parc national de la Vanoise s'efforce de neutraliser en partenariat étroit avec ERDF, RTE et les stations de skis du département.

La mort d'un aigle royal adulte reste toujours une atteinte forte, non seulement à l'espèce mais à toute sa population puisque la formation d'un nouveau couple prendra du temps avant son établissement sur un nouveau site.

La disparition de cet oiseau est également une perte pour la richesse biologique et touristique de la commune de Champagny-en-Vanoise qui avait parfaitement pris en compte sa valeur symbolique en modifiant le tracé de la via ferrata du Plan du Bouc pour épargner l'un des sites de nidification de l'espèce.

Contact presse : Élisabeth BERLIOZ
Tél : 04 79 62 89 63 – Fax : 04 79 96 37 18
elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr

Parc national de la Vanoise
135 rue du Docteur Julliard – BP 705 – 73007 Chambéry cedex

